

Rapport du maire de l'arrondissement d'Outremont sur la situation financière 2021

En vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe au maire de l'arrondissement, en cette période de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Outremont.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'arrondissement a terminé l'année 2021 avec un surplus de gestion de 2 075 500 \$. Ce surplus, principalement dû à l'utilisation de fonds réservés et à des écritures de fin d'année de la ville centre, est exceptionnel et ne sera pas récurrent.

En effet, il faut comprendre que dans ce surplus de 2 075 500 \$, il y a un montant de 1 178 400 \$, qui est un transfert comptable réalisé en 2021 provenant des fonds des parcs, de stationnement, de transition écologique et du surplus libre vers le budget de fonctionnement. Cela fait gonfler le surplus de gestion de 2021, et permet d'absorber la variation négative de 150 700 \$ provenant du budget de fonctionnement. D'autre part, des écritures non récurrentes de fin d'année totalisant 1 047 800 \$ ont été réalisées par la ville centre et reflètent principalement la mutualisation des permis de construction.

Augmentation de la dette

Sous l'administration précédente à Outremont, l'endettement a augmenté en 2020-2021 en raison d'importantes dépenses d'immobilisations : réfection des routes, rénovations simultanées de chalets de parcs et terrains de tennis, aménagement de la place Monique-Mercure, etc.

La dette de l'arrondissement a ainsi augmenté de 6,2 millions \$ en 2021, une augmentation record, ce qui fait que l'arrondissement a utilisé la marge de manœuvre qu'elle détenait. Nous devons dorénavant respecter le montant du budget annuel du PDI de l'arrondissement, qui est de 2,5 millions \$.

De plus, en établissant le rapport entre la dette de l'arrondissement de 17,7 millions \$ et les revenus de 15,7 millions \$, le ratio obtenu en 2021 est de 113 %, alors que ce ratio était de 87 % en 2020. Nous sommes donc au-delà de l'objectif de 100 %, qui est l'objectif visé par la ville centre pour 2027.

Afin de financer ses emprunts pour réaliser les projets inscrits aux programmes d'immobilisations, l'arrondissement impose une taxe relative aux investissements. Étant donné que les investissements au Programme décennal d'immobilisations (PDI) en 2021 viennent gonfler la dette de 6,2 millions \$, on peut s'attendre à une hausse de la taxe relative sur les investissements en 2023.

Notre territoire s'agrandit sans source de financement supplémentaire

Avec la transformation de son territoire pour l'établissement du campus MIL de l'Université de Montréal et la construction d'édifices à logements, Outremont a agrandi de 13 % sa zone habitable. Malgré ce développement immobilier remarquable, l'arrondissement ne profite pratiquement pas de l'augmentation de la base foncière, puisque c'est la ville centre qui reçoit les revenus d'impôt foncier.

De plus, l'arrondissement doit assurer les services aux nouvelles résidences et institutions (collectes, éclairage, déneigement, entretien des espaces publics, etc.), ce qui entraîne évidemment une hausse de ses dépenses. Avec la construction d'une nouvelle école primaire ainsi que l'achèvement des projets domiciliaires en cours, ces dépenses vont s'accroître.

Cependant, la dotation que nous recevons de la ville centre n'a pas été ajustée pour refléter cette augmentation de 13 % du territoire. Or la grandeur du territoire est pourtant un critère pour calculer la dotation aux arrondissements.

De plus, la dotation n'a pas été pleinement ajustée pour compenser l'inflation, puisqu'elle a augmenté de 1 % seulement en moyenne par an ces dernières années. L'enjeu du sous-financement demeure entier pour l'arrondissement d'Outremont. Il est nécessaire que notre dotation soit augmentée afin de maintenir l'offre de services aux citoyens.e.s.

Conclusion

Il est important pour mon administration de donner l'heure juste sur notre situation financière. Ces enjeux financiers nous forcent à prioriser davantage nos choix budgétaires de 2023, afin de nous permettre de répondre, de façon optimale, aux besoins de nos citoyennes et citoyens. Nous sommes déterminés à embellir Outremont et à en faire un endroit où il fait bon vivre.

J'aimerais terminer en remerciant tous les Outremontaises et Outremontais qui, quotidiennement, s'impliquent dans une foule de projets avec un dévouement exemplaire. Il est rare de voir une communauté se mobiliser avec autant de vigueur et tisser des liens aussi forts.

Notre équipe sera à l'écoute de vos besoins, et nous vous assurons que vos préoccupations et vos demandes seront au cœur de nos priorités.

En toute transparence,

Le maire de l'arrondissement,

A handwritten signature in blue ink, reading "L. Desbois".

Laurent Desbois

Activité de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement d'Outremont – exercice terminé le 31 décembre 2021.

Tableau 62 – Outremont

(en milliers de dollars)

Outremont

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2019	2020	2021	2021	2021	2021
Revenus						
Taxes ¹	2 874,0	2 952,2	3 026,1	3 094,1	(68,0)	3 094,1
Transferts centraux	9 048,1	8 703,4	9 574,6	9 394,9	179,7	9 552,3
Services rendus et autres revenus	2 170,6	3 452,3	3 110,8	2 807,7	303,1	3 238,3
Transferts	19,0	-	-	8,0	(8,0)	8,0
Total – Revenus	14 111,7	15 107,9	15 711,5	15 304,7	406,8	15 892,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 311,9	3 302,7	3 433,9	3 438,6	4,7	3 561,9
Sécurité publique	498,1	682,1	836,5	627,4	(209,1)	624,0
Transport	3 839,0	2 777,0	2 622,3	2 872,1	249,8	3 092,7
Hygiène du milieu	790,1	750,7	815,3	780,9	(34,4)	814,9
Santé et bien-être	-	134,7	253,8	228,4	(25,4)	303,9
Aménagement, urbanisme et développement	1 343,1	1 431,6	1 673,8	1 446,3	(227,5)	1 655,0
Loisirs et culture	5 342,2	5 385,2	5 773,6	5 911,0	137,4	6 588,2
Total – Charges de fonctionnement	14 124,4	14 464,0	15 409,2	15 304,7	(104,5)	16 640,6
Affectations	438,3	(171,4)	725,5	-	725,5	747,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	425,6	472,5	1 027,8	-	1 027,8	(0,2)
Ajustements	451,1	597,3	-			
Excédent (déficit) de gestion	876,7	1 069,8	1 027,8	-	1 027,8	(0,2)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Tableau de la dette des investissements au PDI en fonction des revenus de l'arrondissement

En (K\$)	2017	2018	2019	2020	2021
Dette	11 158,4 \$	10 773,8 \$	13 168,9 \$	13 211,8 \$	17 743,7 \$
Revenus	13 049,8 \$	13 431,8 \$	14 111,7 \$	15 107,9 \$	15 711,5 \$
Ratio Dette / Revenus	86%	80%	93%	87%	113%